

Foncier : Pas de loi mais des retraites revalorisées

19/11/2020



Actus Agricoles

C'est l'Arlésienne du quinquennat... La réforme du foncier est annoncée, annulée par un ministre, remise à l'ordre du jour par un autre et de nouveau reportée.

Julien Denormandie, auditionné par la commission des affaires économiques du Sénat le 18 novembre 2020, a souligné que compte-tenu du calendrier et de la mobilisation sur la Covid-19, une loi foncière était peu probable d'ici la fin de ce quinquennat. Il a aussi indiqué que cette réforme se ferait en 5 à 10 ans tellement les besoins sont nombreux. A commencer par réfléchir à de nouvelles solutions de portage du foncier (comme il a pu le faire quand il était au ministère de la ville pour le portage des logements). La priorité du ministre de l'Agriculture est d'abord de revaloriser les retraites agricoles, a-t-il affirmé. C'est prévu pour début 2022... Une autre mesure qui se fait attendre.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/foncier-pas-de-loi-mais-des-retraites-revalorisees/>